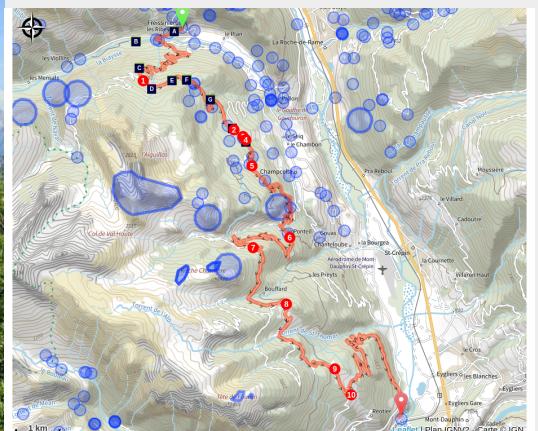


De Freissinières à Eygliers (GTE VTTAE)

Parc national des Ecrins



Hameau du Ponteil (Parc national Ecrins - J-P Telmon)



L'étape ne présente pas de grandes difficultés techniques mais la vigilance est toujours de mise sur les portions rapides en particulier.

On prend vite de l'altitude sur piste roulante avant de progresser en balcon puis redescendre majoritairement sur chemin large. A votre arrivée, il est bon de profiter du plan d'eau d'Eygliers, de sa base de loisirs et de visiter le fort Vauban de Montdauphin.

Infos pratiques

Pratique : VTT

Durée : 3 h 30

Longueur : 31.8 km

Dénivelé positif : 1228 m

Difficulté : Difficile

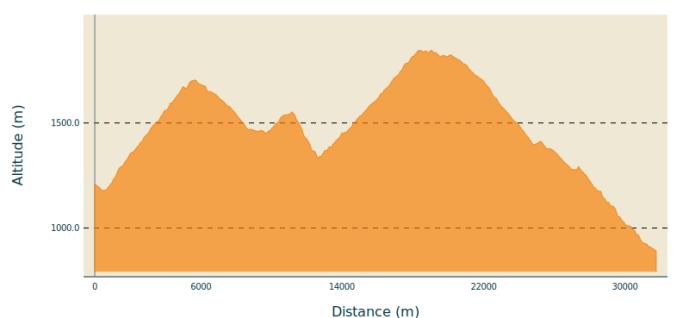
Type : Etape

Thèmes : Flore, Histoire et architecture

Itinéraire

Départ : Freissinières
Arrivée : Gare d'Eyglie
Balisage : ➤ Itinérance VTT
Communes : 1. Freissinières
2. Champcella
3. Réotier

Profil altimétrique



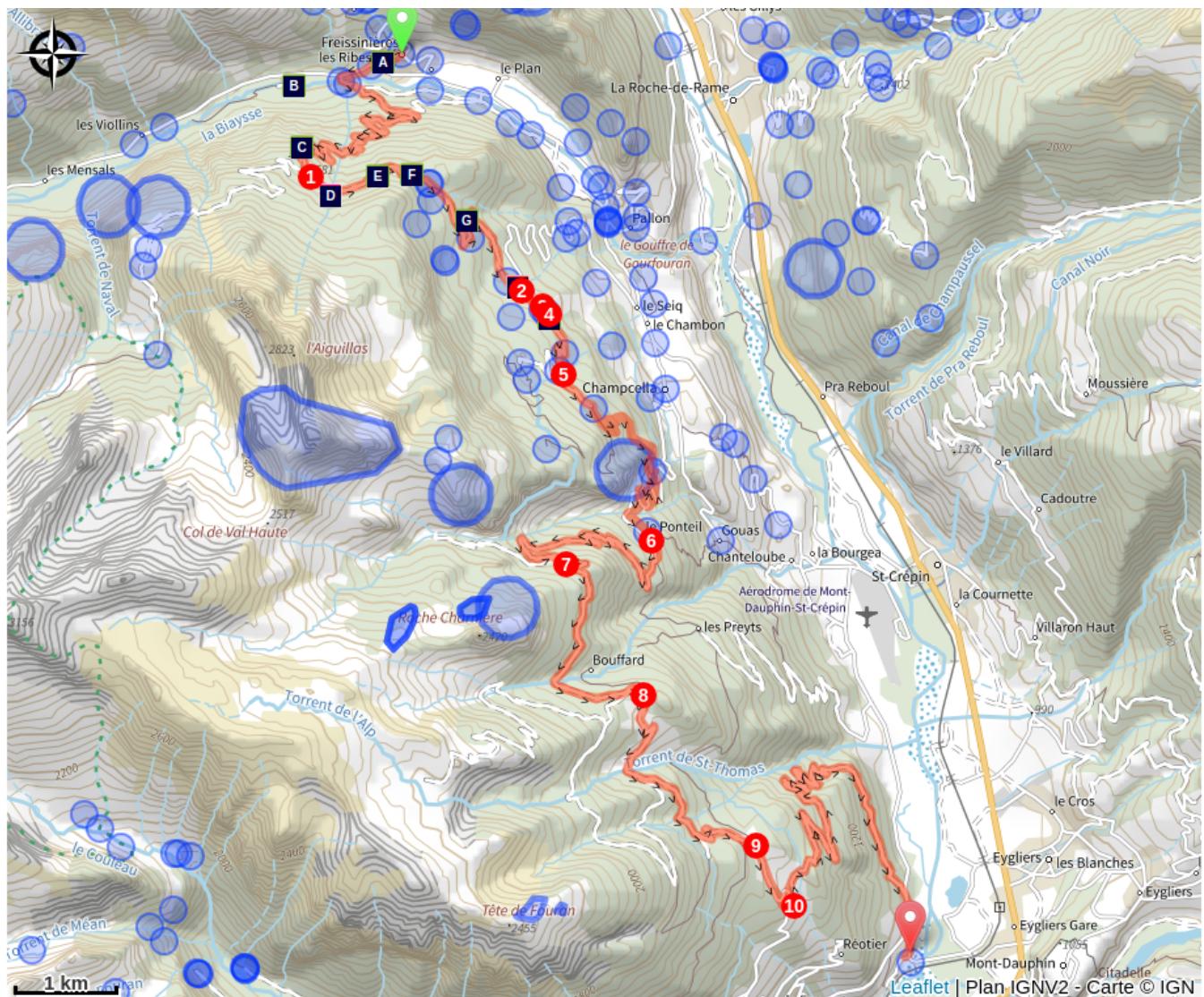
Altitude min 892 m Altitude max 1846 m

Cotation VVTAE FFC : rouge

Au pont prendre deux fois à gauche, puis monter la piste à droite en direction de la Cabane du Parc et du Bois Monsieur. Rester sur la piste principale.

1. Au croisement avant la Cabane du Parc (point de séparation des 2 versions du Grand Tour des Ecrins), prendre à gauche sur piste.
2. Au lieu-dit Les Faures, continuer tout droit vers le hameau Les Seyes.
3. A droite vers le hameau Les Seyes.
4. Au hameau Les Seyes, vous retrouvez l'itinéraire commun, continuer tout droit.
5. Dans le 3ème lacet, prendre à gauche la piste en direction du Ponteil. /!\
6. Au Hameau Le Ponteil, au niveau du four banal et de la fontaine (point de séparation des 2 versions du Grand Tour des Ecrins), continuer à monter sur route puis piste principale.
7. Au croisement des pistes, prendre à gauche.
8. Tout droit jusqu'au hameau Les Eymards que vous traversez. Continuer sur piste principale jusqu'à Mikeou.
9. A Mikeou, continuer à descendre sur piste.
10. Continuer à descendre sur piste (balisage à contre-sens sur trajet aller-retour) pour rejoindre Eyglie (possibilité de ne pas descendre à Eyglie et de continuer jusqu'à Pinfol par la petite route à droite vers Pinfol).

Sur votre route...



- ✿ L'huile de marmotte (A)
- ✿ Le mélèze (C)
- ✿ Le sainfoin de Boutigny (E)
- ✿ La bécasse des bois (G)
- ✿ Le demi deuil (I)

- ✿ Le cincle plongeur (B)
- ✿ Le couloir avalancheux (D)
- ✿ Le tétras lyre (F)
- ✿ Les Faures (H)

Toutes les informations pratiques

Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier [Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter](#).

En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette [enquête](#).



Recommandations

Attention à la vitesse en descente sur les pistes.

Bien vérifier son niveau de batterie au Ponteil avant la dernière montée.

Au Ponteil, bien vérifier son niveau de batterie, car il reste à monter !

Possibilité de ne pas descendre à Eygliers et de "couper" en empruntant l'itinéraire "L'Aubreau" (GR50) entre Le Ponteil et Pinfo (hébergement) : prudence sentier technique.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2580m.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2650m.

Faucon pèlerin

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Un site de nidification est actuellement utilisés par un couple de faucons pélerins dans une falaise équipée pour l'escalade, un secteur est à éviter jusqu'au 15 juin :

Au site dit du Ponteil, le niche dans la partie haute de la falaise, au-dessus de la vire, entre les voies "le grand dièdre" et "rôle en dalles".

Pour préserver leur tranquillité, il est donc préférable d'éviter la partie supérieure de ces voies.

La partie inférieure, jusqu'à la vire, ainsi que les autres voies de la falaise peuvent être grimpées en étant discret. Pour la descente, afin de limiter la fréquentation dans ce secteur à gauche de la falaise, il est proposé de prendre les rappels du "nid d'aigle", de "la fuite enchantée" ou bien le câble à droite de la falaise.

http://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/amis-grimpeurs-attention-aux-pelerins-voies?fbclid=IwAR2Z8hX_38vpdW3mS499aRnY08jarhfm-5-eNV8K29k3WB3q3Ik2US_Alec

Merci d'éviter cette zone !

En cas de survol merci de rester au-dessus de 2010m d'altitude à une distance de 300m sol.

Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>

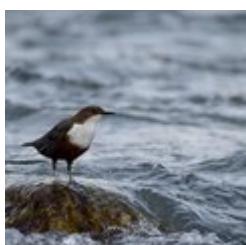
Sur votre route...



✿ L'huile de marmotte (A)

D'antan, l'huile permettait aux habitants de Freissinières de cuisiner mais aussi de s'éclairer. L'huile de noix ou d'amandes était difficile à produire du fait de l'altitude. Le prunier de Briançon résiste en montagne et les prunes jaunes de cet arbre fruitier contiennent des amandes. Ces amandes étaient pressées dans des moulins pour produire une huile aux vertus médicinales : l'huile de marmotte.

Crédit : Bernard Nicollet - Parc national des Écrins



☛ Le cincle plongeur (B)

On peut souvent observer le cincle plongeur, qui comme son nom l'indique plonge ! Puis il marche à contre-courant au fond de l'eau pour chasser des larves aquatiques d'insectes ou des petits crustacés, soulevant les galets avec son bec pour les déloger. C'est un indicateur de la présence de ces petits animaux et donc de la bonne qualité des eaux.

Crédit : Coulon Mireille



✿ Le mélèze (C)

Emblème des Alpes du sud, ce résineux perdant ses aiguilles en hiver, se pare d'or et illumine la montagne à l'automne. Les mélénzins sont entretenus par le pâturage des troupeaux. Sans eux, d'autres arbres comme le sapin ou différents pins peuvent pousser pour donner un autre type de forêt. Espèce pionnière, le mélèze ne craint pas la lumière pour s'installer. Son bois résistant et imputrescible a toujours servi pour la construction des maisons.

Crédit : Robert Chevalier - Parc national des Écrins



☛ Le couloir avalancheux (D)

Mieux vaut ne pas séjournier trop longtemps ici ! Ce couloir est régulièrement balayé par les avalanches, ce qui se remarque bien de par la végétation : si les saules et les aulnes parviennent à se plier sous l'avalanche sans trop de casse, les mélèzes qui pourtant se hâtent de repousser ne grandiront pas !

Crédit : Jean-Philippe Telmon - Parc national des Écrins



✿ Le sainfoin de Boutigny (E)

Cette plante aux grappes fournies de fleurs blanc crème formant de grosses touffes dressées pousse généralement en belles populations sur les éboulis et les pentes rocheuses calcaires. Endémique ouest-alpin, elle n'est présente en France que dans la partie sud des Alpes. Même si elle est assez fréquente dans le Pays des Écrins, elle bénéficie d'une protection nationale.

Crédit : Jendoubi Samy - Parc national des Écrins



❖ Le tétras lyre (F)

Ici vit le tétras lyre, encore nommé petit coq de bruyère, gros oiseau de la taille d'une poule. Le mâle est noir avec une queue en forme de lyre, la femelle est brun roux. Il vit en limite de forêt dans les versants nord. La femelle niche au sol, vers les prairies où les criquets pleins de protéines nourriront la nichée ! Dans certains alpages, les zones de reproduction sont interdites aux troupeaux pour éviter le piétinement des œufs et poussins.

Crédit : Robert Chevalier - Parc national des Écrins



❖ La bécasse des bois (G)

Cet oiseau se caractérise par son long bec robuste fréquente les bois et forêts où elle se remise le jour et les prairies humides où elle se nourrit la nuit. Très discrète, elle peut se faire repérer par son chant qui ressemble plutôt à un grognement. La plupart des bécasses sont migratrices. Elles hivernent dans tout le pourtour méditerranéen ainsi que sur le littoral Atlantique, et nichent en Europe du nord et en Russie. Cependant une partie des effectifs est quasiment sédentaire.

Crédit : Coulon Mireille - Parc national des Écrins



❖ Les Faures (H)

Ce hameau de quelques maisons est sur la commune de Champcella. Le nom Faure, commun dans la région du sud-est de la France, est issu de l'occitan. Il désignait un forgeron. Ce nom est également fréquent en toponymie et les lieux dit « les Faures », où vivait le forgeron, se retrouvent souvent.

Crédit : Telmon Jean-Philippe - Parc national des Écrins



☒ Le demi deuil (I)

De nombreux papillons profitent du soleil le long de la piste. L'un d'eux est très facile à reconnaître. Tout en noir et blanc, il a été nommé demi-deuil, peut-être parce que son « inventeur » était pessimiste ! Les anglais ont privilégié le blanc, qui l'on nomme « marbled white », le blanc marbré ! C'est un papillon commun dont les chenilles se nourrissent de graminées.

Crédit : Mireille Coulon - Parc national des Écrins